



**HAL**  
open science

## **Actualité théorique des relations interethniques. Ethnicité et race dans la sociologie francophone**

Hélène Bertheleu

► **To cite this version:**

Hélène Bertheleu. Actualité théorique des relations interethniques. Ethnicité et race dans la sociologie francophone. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2021, Nouvelles questions ethniques, 37 (3-4), pp.179-204. <10.4000/remi.19365>. <hal-05067410>

**HAL Id: hal-05067410**

**<https://hal.science/hal-05067410v1>**

Submitted on 3 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# Actualité théorique des relations interethniques. Ethnicité et race dans la sociologie francophone

Hélène Bertheleu<sup>1</sup>

*Revue européenne des migrations internationales*, 2021, 3-4.

L'objectif de cet article est de revenir sur l'intérêt de la perspective des relations interethniques, dans un contexte marqué par une large diffusion du concept de race et du champ des études portant sur le racisme et sur les formes renouvelées de la catégorisation raciale et raciste. Plusieurs questions relatives aux relations théoriques entre les champs de l'ethnicité et de la race m'ont amenée à commencer cette exploration. La première interroge la perspective des relations interethniques au regard de la multiplication des travaux sur les questions de race et de la consolidation de ce champ de plus en plus partagé en sociologie depuis une vingtaine d'années, à la faveur d'une mise au travail théorique et empirique de l'imbrication des rapports sociaux d'une part, à la faveur des approches postcoloniales et intersectionnelles, d'autre part. Dans ce contexte théorique passionnant et foisonnant, les questions ethniques semblent aujourd'hui moins investies, comme si l'ethnicité avait perdu son pouvoir heuristique, comme si ce concept faisait face à une sorte de recul de crédibilité scientifique aux côtés de celui de race. Ce constat est partagé par d'autres chercheuses comme Danielle Juteau (2015) ou Sirma Bilge (2015). Comment expliquer cette situation où l'ethnicité disparaît parfois littéralement ou, plus souvent, est rabattue sur la seule dimension culturelle ou idéologique tandis que la question raciale renverrait, elle, aux dimensions économiques et politiques, comme c'est le cas pour les autres rapports sociaux ?

Une première hypothèse consiste à penser que les deux concepts s'acheminent vers une sorte de synonymie, comme le suggère l'adjectif ethno-racial qui préfère ne pas choisir, ou qui associe les phénomènes ethniques et de race ? La notion de race aujourd'hui, popularisée par les perspectives intersectionnelles, on va y revenir, permet en effet de décrire l'ampleur des effets de la catégorisation et des discriminations ethno-raciales. On interrogera toutefois sa capacité à saisir la diversité des situations et des phénomènes où ces classements sociaux travaillent les situations et les relations sociales, où sont à l'œuvre certes des modes de hiérarchisation raciste, mais où des formes de différenciation identifiées comme ethniques apportent des éléments de compréhension importants sur les frontières sociales qui séparent les individus et les groupes, et sur la dynamique relationnelle qui donne sens à leurs actions.

---

<sup>1</sup> Enseignante-chercheuse en sociologie, Université de Tours, UMR CNRS 7423 CITERES, 3 rue des Tanneurs, 37041 Tours Cedex 01 ; bertheleu@univ-tours.fr

Une deuxième hypothèse consiste à y voir plutôt une sorte d'inversion de la relation théorique entre les deux concepts d'ethnicité et de race, au point que le champ de recherche désormais désigné par ce concept de race serait devenu un paradigme large, qui semble pouvoir contenir et devoir comprendre toutes les situations impliquant des références à l'origine, au national, à la culture, à la religion aussi parfois. Dans quelle mesure ces développements des années 2000 et 2010 ont-ils contribué à faire des rapports sociaux de race le pendant des rapports sociaux de classe et de sexe-genre ? Et pourquoi, au cours de ces développements, les relations interethniques semblent s'être progressivement éclipsées ?

Une inquiétude pointe donc ici : le « corridor » scientifique de la race, après celui du genre, ne risque-t-il pas de nous faire perdre la compréhension fine de la complexité des relations interethniques ? Que signifie le recul ou le relatif désintérêt pour le concept d'ethnicité et au-delà, pour la perspective des relations interethniques ? Comment interpréter cette évolution et pourquoi nous semble-t-il important de ne pas confondre ces deux concepts, bien qu'ils appartiennent au même champ ? Répondre sérieusement à ces questions supposerait une analyse des usages sociaux et scientifiques de ces notions, ce que les réflexions exposées ici ne proposent pas. Il faudrait en effet développer cette vision de façon plus précise et approfondie pour voir comment ces notions sont utilisées par les chercheur·e·s, mais aussi par les journalistes, les expert·e·s, les intellectuel·le·s médiatiques, et repérer dans quel type de recherches et en fonction de quelles problématiques elles sont un outil majeur. Nous avons procédé autrement et choisi de souligner l'intérêt de la perspective des relations interethniques pour la recherche aujourd'hui, notamment pour saisir les ressorts renouvelés des modes de différenciation et de hiérarchisation, qui ne relèvent pas tous des rapports sociaux de race.

Le travail d'analyse repose sur un corpus d'une soixantaine de textes (cf. Références bibliographiques), ouvrages ou articles tirés de revues scientifiques, écrits sur cinq décennies, entre 1971 et 2021. Les auteur·e·s de ces textes sont tou·te·s des chercheur·e·s en sciences humaines (sociologues ou anthropologues) de langue française (français, belges, canadiens) choisi·e·s pour leurs apports dans ce champ, dont ils·elles sont spécialistes. Il s'agit d'un travail exploratoire : l'objectif ne visait pas à quantifier les usages des outils conceptuels dont il est question ici, le travail réalisé n'a donc rien d'exhaustif. Il s'agit avant tout de permettre un repérage des usages pratiques et des raisonnements théoriques, de saisir leur convergence ou leur hétérogénéité et de dresser ainsi un paysage sémantique et théorique valide.

## Les relations conceptuelles entre ethnicité et race

Les concepts sont des outils qui nous aident à penser, mais ils sont construits et évoluent à l'intérieur d'un contexte historique, social et politique spécifique. S'il est important de connaître ces contextes d'émergence des concepts, cela n'implique pas d'en conserver par la suite une définition figée. La démarche d'exploration proposée ici ne cherche pas à enfermer les concepts dans leurs espaces sociohistoriques d'origine, mais à en rappeler leurs usages scientifiques et politiques, et à observer leurs circulations y compris lorsqu'elles nous mènent hors de la sphère académique, car « aucun outil conceptuel n'est affranchi de ses usages

politiques » comme le souligne Éric Fassin (2008) à propos du genre. Ce propos introductif vise à préciser le sens de la démarche et ne vise pas à établir une définition initiale ou historique des relations interethniques à laquelle nous devrions rester fidèles. Il s'agit plutôt de comprendre l'évolution des usages académiques et politiques de nos outils conceptuels de manière à mieux cerner les questionnements qui, aujourd'hui, animent la sociologie francophone sur ces questions.

## Deux champs aux histoires distinctes

Les deux notions d'ethnicité et de race n'ont pas la même histoire. En Amérique du Nord, où ce champ de recherche s'est construit précocement, dès le début du XXe siècle, les questions ethniques et raciales font d'abord référence à deux séries distinctes de phénomènes : phénomènes raciaux post-esclavagistes d'un côté, avec de nombreux travaux sur les préjugés, le racisme, les discriminations ; phénomènes relatifs aux importantes migrations internationales de l'autre, avec des études sur les relations inter-groupes dans la ville, la ségrégation et le développement urbain, les mobilités sociales et spatiales des différents groupes, les processus d'acculturation. C'est le travail théorique qui, rassemblant une multitude de travaux empiriques, permettra de penser ensemble ces phénomènes.

En France, jusqu'au début des années 1970, les champs de l'ethnicité ou de la race n'existent pas comme tels. Les travaux se répartissent entre une sociologie de l'immigration balbutiante d'un côté et des travaux sur le racisme et l'antisémitisme de l'autre, et renvoient à des champs de recherche et des disciplines distincts (Rudder, 1991 ; Bertheleu, 1997). La sociologie des relations interethniques va se développer tardivement, dans le sillage des travaux de Roger Bastide (1931, 1970, 1971 et 1972) dont les travaux brésiliens sont influencés par la sociologie et l'anthropologie nord-américaine, et notamment les développements de l'École de Chicago (Cuche, 2008). Cette perspective se construit à l'intersection de la sociologie et de l'anthropologie, à une période où cette dernière est particulièrement secouée par les mouvements de décolonisation. Le terme scientifique adopté alors est celui d'ethnie<sup>2</sup>. À cette période, le champ des relations interethniques se structure en Europe et en Amérique du Nord. Les travaux de la revue *Ethnicity*, par exemple, sont alors peu connus et peu partagés en France

---

<sup>2</sup> *Ethnies* est d'ailleurs le nom donné à une revue française qui voit le jour en 1971 et qui se donne pour mission d'explorer les rapports interethniques. Cette revue se présente comme la « première revue de langue française sur les rapports inter-ethniques ». Dans le deuxième numéro, on peut lire un article du sociologue Lucien Bernot (1972) explorant les relations entre les « ils » et les « nous » et en appelant au développement d'une approche dynamique des relations inter-ethniques.

même si dès 1966, le Centre d'études et de recherches sur les relations interethniques de Nice (CERIN) voit le jour, soutenu par Roger Bastide<sup>3</sup>.

Les travaux sur le racisme sont alors théoriques (historiques, philosophiques) et réfléchissent surtout à partir de l'antisémitisme. La thèse de la sociologue Colette Guillaumin<sup>4</sup> sur l'idéologie raciste fait exception et connaît une réception lente, notamment du fait d'une réticence forte à l'égard du mot race, censuré. Ses apports théoriques sont néanmoins importants et partagés dans quelques cercles restreints (Bertheleu et Rétif, à paraître). Colette Guillaumin souligne à l'époque que le mot ethnies « a représenté une tentative d'échapper à l'impérialisme du sens qu'imposait le mot race » (Guillaumin, 2002 : 59), sans toutefois y parvenir, estime-t-elle. Elle tiendra un peu plus tard le même raisonnement pour la notion de culture, considérant que « l'univers sémantique autour de la race » se renouvelle et se précise à travers l'usage de la notion de « culture » ou celui de « différence ». Elle y perçoit les mêmes connotations hiérarchisantes que dans le terme de race, ces termes assurant finalement la continuité et la pérennité de l'idéologie raciste tout en lui donnant un sens nationaliste. Deux éléments sont à retenir ici : le choix d'explorer le rapport social de race à travers le processus de naturalisation ; la vision large des rapports sociaux de race que propose Colette Guillaumin, dont les travaux vont être redécouverts et connaître une importante diffusion dans les années 2000.

Cette vision large des rapports sociaux de race ne correspondra pas au point de vue de Pierre-Jean Simon<sup>5</sup>, dont le travail théorique va, au contraire, viser le développement d'une sociologie des relations interethniques en France. Au début des années 1970, il travaille avec l'anthropologue Georges Condominas sur les questions coloniale et raciale en Asie du Sud-Est, puis oriente bientôt sa réflexion sur les relations interethniques en France. Il s'appuie sur les travaux de Roger Bastide et de Georges Balandier, ainsi que sur les apports conceptuels des

---

<sup>3</sup> Ce centre est créé en 1966 par un décret du ministère de l'Éducation nationale qui propose de « développer les recherches et les enseignements dans le domaine des relations interethniques » (JO du 24/02/1966) et prend place à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Nice. En 1970, le CERIN devient l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles (IDERIC) jusqu'en 1992. Les sociologues de cette équipe participeront ensuite à la constitution de l'unité mixte de recherche Migrations et Société, laboratoire du CNRS. Cf. le fonds IDERIC à la bibliothèque universitaire Saint-Jean-d'Angély de Nice (<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/rechercher-et-trouver/collections-remarquables/fonds-ideric>).

<sup>4</sup> On retrouve à l'époque, auprès de Colette Guillaumin, l'intérêt et le soutien de Roger Bastide, qui lui propose de publier sa thèse dans une toute récente maison d'édition, associée au CERIN.

<sup>5</sup> Au cours des années 1970 et 1980, Colette Guillaumin et Pierre-Jean Simon se connaissent et s'apprécient, réunies d'abord par leur amitié commune pour Roger Bastide. Leurs orientations théoriques vont cependant bifurquer, sur les questions ethniques d'abord, puis plus radicalement, lorsque Colette Guillaumin décidera de concentrer son travail sur les rapports sociaux de sexe.

sociologues américains<sup>6</sup>. Dans un long article publié en 1970, il entreprend de poser les bases du champ des relations interethniques en France. Avec quelques collègues, il crée la revue *Pluriel* (renommée ultérieurement *Pluriel Débat* puis *Pluriel Recherches*) qui propose de saisir, dans une même perspective théorique, les relations raciales, les relations interethniques, la question minoritaire, les phénomènes relatifs aux immigrations, les régionalismes et la question nationale. Pierre-Jean Simon, comme plusieurs autres chercheur·e·s spécialistes de ces questions, considèrent que racisme et relations interethniques relèvent du même cadre théorique et conceptuel et les pense comme deux facettes de la sociologie des relations interethniques. Cette question n'est guère débattue à l'époque, le défi est plutôt de défendre la légitimité de la sociologie à prendre pour objet cette famille de phénomènes que recouvrent « les relations interethniques et les minorités ».

## Une même famille de phénomènes

La sociologie des relations interethniques se donne alors pour mission de décrire les relations qui se tissent entre majoritaire et minoritaire. La notion de groupe ethnique est alors peu questionnée, et utilisée de façon asymétrique, puisqu'elle tend à désigner uniquement le minoritaire. Les chercheur·e·s français·es n'ont pas retenu la (im-)pertinence de la remarque des époux Hugues (1952) qui affirmaient de façon presque provocatrice qu'« on est tous des ethniques ! » dans un contexte canadien où les recherches en développement semblaient, alors, se contenter d'étudier les seuls minoritaires<sup>7</sup>.

En France, le petit cercle de sociologues, anthropologues et historiens qui travaille alors sur ces questions est occupé à se débarrasser du concept trop substantialiste d'ethnie pour mieux embrasser le champ des « relations interethniques », désignant par ce dernier terme les dynamiques sociales associées aux rapports majoritaires-minoritaires, aux phénomènes objectifs et subjectifs qui accompagnent les formes de hiérarchisation et de différenciation ethniques, les questions d'appartenance culturelle ou nationale, et les catégorisations ethnistes et racistes que rencontrent au quotidien les migrant·e·s venu·e·s vivre en France, qu'ils·elles soient récent·e·s ou établi·e·s depuis plusieurs années.

---

<sup>6</sup> Il travaille notamment à partir des apports de Everett V. Stonequist, Oliver C. Cox, William E. B. Du Bois et Franklin Frazier.

<sup>7</sup> Au contraire, montrant qu'elle a bien retenu cette leçon, la canadienne Danielle Juteau développera une conception de l'ethnicité comme un attribut qui caractérise autant les majoritaires que les minoritaires, ce qui implique donc de nommer celle des majoritaires. Comme l'appellation québécoise désigne tous les habitants du Québec, sans distinction, elle utilise l'item « Québécois d'ethnicité canadienne-française » pour désigner ceux qui s'identifiaient autrefois comme Canadiens français. Elle le rappelle récemment dans l'ouvrage coordonné par Meintel (2018) [pas dans les références biblio].

Dans les années 1980 puis 1990, la censure reste forte à propos du terme « race », encore très peu utilisé, même si progressivement, le regard change. Le concept d'ethnicité peine lui aussi à trouver une reconnaissance scientifique et le développement des relations interethniques est freiné par le « verrou idéologique de l'idéal républicain » (Juteau, 2015) ainsi que par le lourd héritage colonial dans lequel s'est construite l'ethnologie. Dans ce contexte et dans un effort de définition du concept d'ethnicité, Pierre-Jean Simon explique en 1994 que les usages sont encore récents et très imprécis. Il mentionne un certain nombre de flottements autour de sa définition, puis propose des éléments de définition pour en faire « un outil rigoureux d'analyse » avec une signification précise et « universelle », c'est-à-dire dégagée du contexte nord-américain où il est apparu. Récusant l'usage de l'ethnicité comme l'« humanité des autres », il entreprend d'en faire un concept dynamique, mentionnant l'importance des dimensions objectives (sociohistoriques) et subjectives (conscience d'appartenir) de l'ethnicité, et proposant de l'arrimer à la condition humaine, à la culture et aux situations de contact entre des groupes au sein de configurations sociales toujours singulières.

Véronique de Rudder (1998) contribue à ce travail de définition en explorant, notamment, les usages du terme « origine » très présent à cette époque en France, dans le langage courant comme dans les journaux. Elle montre que, dans un contexte de censure des concepts d'ethnicité et de race, l'assignation des personnes à leur supposée origine alimente une vision homogénéisante et naturalisée de la différenciation sociale et culturelle, et a pour effet d'essentialiser l'identité de celles et ceux qui sont systématiquement désigné·e·s comme étant « d'origine immigrée » ou considéré·e·s toute leur vie comme « issu·e·s de l'immigration ». Elle insiste, comme le faisait Colette Guillaumin, sur les formes plurielles et toujours renouvelées de la naturalisation, processus au fondement des rapports sociaux de race. Comme Pierre-Jean Simon, elle souligne qu'ils sont le fruit de rapports sociohistoriques étroitement corrélés à l'histoire moderne du capitalisme, au développement économique, à l'exploitation esclavagiste, à la colonisation puis à la décolonisation. Ces rapports inégaux ont continué à se développer avec la mondialisation, se sont transformés dans une diversité de contextes sociohistoriques, accompagnant les phénomènes migratoires renouvelés, mais aussi les situations d'annexion de territoire. Pour Colette Guillaumin cependant, les rapports de race vont plus loin que les rapports ethniques : ils relèvent d'un rapport d'appropriation, alors que les rapports ethniques renvoient « seulement » à un rapport d'exploitation et d'oppression.

Si les chercheur·e·s français·es sont alors en contact avec leurs homologues canadien·ne·s, ils·elles ne parviennent pas à partager tous leurs apports. Je pense notamment à l'œuvre précoce de Danielle Juteau (2015) qui explique dès 1981 comment l'ethnicité, la classe et le sexe forment trois systèmes « interconnectés » et imbriqués, et dès 1983, éclaire sur l'articulation entre la production de l'ethnicité et l'appropriation du travail et du corps des femmes, en insistant sur leur rôle central dans les nombreux moments domestiques de transmission des frontières ethniques d'une génération à l'autre : le processus de socialisation s'accomplit à l'intérieur des relations ethniques, et simultanément à l'intérieur de rapports de genre et de classe.

En avançant dans les années 1990, le concept d'ethnicité devient approprié et investi d'un potentiel heuristique sans précédent en France. Plus que la notion d'ethnicité elle-même, c'est le champ des relations interethniques qui s'étoffe avec la diffusion de l'ouvrage de Fredrick Barth et de ses collègues, écrit en 1969, mais traduit en français en 1995 par Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart. En insistant sur la fécondité de l'approche interactionnelle, l'ouvrage propose une vision particulièrement dynamique et fluide des relations interethniques, qui a eu parfois pour effet d'éloigner le lecteur du pouvoir fixiste des catégorisations, notamment racistes. On observe d'ailleurs à cette période le développement d'une perspective socioanthropologique<sup>8</sup> articulant étroitement questions sociales, urbaines et ethniques : les relations interethniques sont mobilisées pour saisir les relations sociales ordinaires (Rinaudo, 1999 ; Poiret, 1997), la vie associative et communautaire des groupes minoritaires (Martiniello, 1992 ; Bertheleu, 1997), les relations de travail (Billion, 1999) ou encore les relations sociales et économiques en milieu urbain (Rudder et Guillon, 1987 ; Raulin, 2000). Les réflexions, s'inspirant de l'approche goffmanienne, portent par exemple sur la mise en scène de l'ethnicité dans l'espace public, notamment à travers les commerces (Raulin, 2000). À la même époque, aux États-Unis, les travaux de Mary Waters (1990) et de Richard Alba (1990) proposent une nouvelle vision de l'ethnicité, tranchant clairement avec le phénomène du racisme : une ethnicité synonyme d'identité ethnique individuelle, optionnelle, choisie, symbolique et déconnectée des classements sociaux et donc des relations interethniques telles que nous en parlons ici.

En France, le développement sans précédent des enquêtes de terrain favorise le partage et l'affinage de plusieurs outils conceptuels et théoriques. Ils soulignent par exemple l'importance des dynamiques et des frontières ethniques, observent des formes de communalisation croisées entre majoritaires et minoritaires, soulignent des phénomènes où les formes banales de catégorisation « encouragent », en quelque sorte, le renouvellement des pratiques culturelles des minoritaires, ou encore montrent la reconfiguration des formes d'altérité, de minorisation, ou de sentiments d'appartenance dans des contextes d'urbanisation, de territorialisation, mais aussi de déterritorialisation des mobilisations ethniques (Cunin, 2006). Ces travaux, nombreux, montrent que la particularité des frontières ethniques est d'être autant le fruit de la catégorisation sociale que l'œuvre toujours renouvelée des groupes eux-mêmes, soucieux d'affirmer leur existence dans une configuration singulière, préoccupés de se différencier culturellement, de se construire en tant que groupe ou communauté dotée de valeurs propres. Envisagés comme un système particulier de relations naturalisées entre groupes dont l'asymétrie des positions domine la relation, les rapports sociaux de race sont alors considérés comme faisant partie de cette famille large de phénomènes, incluant tout un répertoire de marqueurs, plus ou moins naturalisés. Les relations raciales sont conçues comme une forme

---

<sup>8</sup> Perspective encouragée à l'université de Rennes par Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh, à Paris par Denys Cuhe, Anne Raulin, Gérard Althabe, à Poitiers par Marie-Antoinette Hily ou à Nice par Jocelyne Streiff-Fénart.

particulière de relations ethniques, comme le souligne Véronique de Rudder (1991) : « L'attribution de différences "raciales" dans les relations entre groupes est l'une des modalités durcie et radicalisée des relations interethniques ».

## De la parenté théorique à l'inversion

On assiste pourtant aujourd'hui à une sorte d'inversion du raisonnement et en conséquence d'inversion de la relation entre les deux concepts : les relations interethniques, loin d'être perçues comme l'item général désignant le champ de recherche dans son ensemble, semblent être devenues une simple facette du vaste champ de recherche désormais recouvert par le concept générique de race. Que s'est-il passé, pendant ces vingt dernières années, pour qu'un tel retournement ait eu lieu ?

La parenté théorique montrée plus haut n'impliquait pas, on l'a vu, ni une synonymie ni une confusion des relations ethniques et raciales, mais supposait au contraire de développer et d'approfondir l'étude de ces processus de différenciation et de hiérarchisation sociales de façon à rendre compte de la diversité de leurs manifestations. Les questions qui s'imposent alors portent sur la nature des processus sociaux à l'œuvre : les frontières érigées entre les groupes en présence sont-elles pensées et vécues comme immuables ? Le rapport social s'est-il construit historiquement en termes de rejet de l'altérité (xénophobie ou ethnocentrisme actif) ou bien en termes d'hétérogénéité (par le biais d'une différence naturalisée) ? La différence est-elle perçue comme relative ou radicale, historique-culturelle ou naturelle ? Élise Palomares (2008 : 45) le formule précisément dans son article sur les usages ordinaires des classements ethniques dans la vie associative de femmes d'origine malienne : « Les acteurs sociaux en situation minoritaire ne sont pas pour autant passifs face à des classements dominants préétablis et tout puissants qui s'imposeraient à eux : produits de l'histoire, les classements ethniques se refont et se défont dans les relations quotidiennes entre les groupes, qu'elles soient conflictuelles ou conviviales [...]. Ces classements ethniques font référence à des pratiques culturelles supposées tout autant qu'ils transforment les pratiques culturelles réelles. Contester ou composer avec la racisation ne relève pas exactement des mêmes enjeux ». Ces enjeux sont-ils aujourd'hui en train de se confondre ou de s'inverser ? Les questions posées plus haut, dans la perspective des relations interethniques, semblent perdre toute leur actualité lorsque la race devient le nom donné à l'ensemble du champ d'études.

Pour comprendre ce qui apparaît comme une inversion, il faut prendre en compte un faisceau de facteurs et de travaux que nous allons évoquer maintenant : le développement des recherches sur les discriminations et le regard postcolonial, la volonté d'éviter le piège du culturalisme, l'élan donné par la perspective intersectionnelle et la plus grande porosité des savoirs scientifiques et militants.

## Saisir les discriminations en contexte postcolonial

À la fin des années 1990, les recherches prennent un nouvel essor autour de la question des discriminations. Tandis que l'action publique entre en scène, commençant à financer des études sur ces questions, la recherche se mobilise progressivement tout au long des années 2000. Suite à la signature de la directive européenne *Race*, la France a dû rattraper son retard sur l'étude des discriminations raciales, pudiquement évoquées sous divers items, où l'on retrouve en tête les « discriminations selon l'origine ». La lutte contre les discriminations devient un axe de travail interministériel et s'invite dans les « territoires », dans l'agenda des collectivités locales par le biais des contrats de ville et des plans locaux spécifiques. Cela se fait souvent au prix d'une reformulation du problème, la « lutte contre les discriminations » devenant souvent la « promotion de la diversité » (Doytcheva, 2011) ou se traduisant par des « programmes de promotion de l'égalité » portés par des services chargés de la « citoyenneté ». Si le terme de race est soigneusement évité par les représentants des pouvoirs publics, la question des barrières discriminatoires entre néanmoins dans les préoccupations politiques ; elle devient également centrale pour les chercheur·e·s travaillant auprès des populations immigrées, qui vont d'ailleurs être incité·e·s à travailler sur ces questions. Outre une pluie de rapports qui leur sont dédiés<sup>9</sup>, de nombreuses études qualitatives ou quantitatives et de recherches d'ampleur variée contribuent alors à consolider ce nouveau questionnement. La multiplication des travaux sur les discriminations enclenche une réflexion sur les structures sociales productrices d'inégalités, sur les barrières discriminatoires produites par les institutions, interrogeant le paradigme de l'intégration qui, jusque-là, avait fait reposer sur les nouveaux·elles venu·e·s la responsabilité de leurs difficultés (Simon, 2004 et 2008).

Les chercheur·e·s en sciences sociales vont être plus nombreux·ses et plus à l'aise avec cette nouvelle perspective qui traque les discriminations et dénonce les inégalités qu'avec une sociologie-anthropologie qui, souvent avec une approche ethnographique, semblait se contenter d'étudier les mondes sociaux des « *ethnics* » non sans courir le risque, à leurs yeux, de faire exister l'ethnicité. Toujours soumis aux risques de l'essentialisme et du culturalisme, le concept d'ethnicité est boudé par la sociologie. Le succès hors académie du néologisme « ethnicisation » s'explique par cette ambivalence, partagée avec les expert·e·s et les militant·e·s, à l'égard de l'ethnicité : si on ne peut plus nier l'existence de ces phénomènes en

---

<sup>9</sup> Différents rapports sont parus à cette période, notamment celui de Méhaignerie et Sabeg (2004), celui de Bébear (2004), ou encore celui de Versini (2014). La même année, la Cour des comptes rend un important rapport qui revient de façon critique sur trente ans de politique d'intégration (Cour des comptes, 2004), tandis que le Conseil d'analyse économique publie un rapport sur la ségrégation urbaine et intégration sociale (Fitoussi *et al.*, 2004). Ces travaux sont suivis en 2005 par le rapport du Haut Conseil à l'Intégration (2005).

France, on cherche néanmoins à les dénoncer comme a-normaux, pathologiques (Bertheleu, 2007), et vecteurs de risques communautaristes.

Le débat public va surtout enfler sur la question des catégories nécessaires à l'approche quantitative des discriminations et des fameuses « statistiques ethniques ». Bien qu'il accompagne essentiellement le développement de travaux cherchant à montrer l'ampleur des discriminations, on remarque que, cette fois, le qualificatif « ethnique » est bien là, répété à l'envi, servant à délégitimer des données ainsi qualifiées. Cet élan politique et scientifique, passionnant à certains égards, a pour effet indirect de détourner l'intérêt des chercheur·e·s pour les descriptions ethnographiques fines, les micro-phénomènes d'asymétrie et de réciprocité des relations interethniques au profit d'une évolution des recherches centrée sur la discrimination raciale, si mal nommée soit-elle. La distinction que certain·e·s avaient voulu poser entre ethnisme et racisme (Simon, 1970), ou entre frontières ethniques (Juteau, 2015) et rapport social raciste (Rudder *et al.*, 2000), perd alors sa pertinence.

Cet engouement pour l'étude des discriminations est concomitant de l'arrivée fort remarquée des travaux inspirés par la perspective dite postcoloniale, nombreux à paraître au cours des années 2000, période relativement courte. Tandis que la toute nouvelle Cité nationale d'histoire de l'immigration travaille à se construire un fond, afin de pouvoir porter la voix d'une société plus inclusive, les chercheur·e·s en sciences humaines découvrent la perspective des *subaltern studies* et des études postcoloniales. En écho à cette problématique des discriminations qui renversait le regard sociologique du minoritaire vers le majoritaire, les analyses décortiquent désormais le cas postcolonial français, avec ses passés coloniaux qui ne passent pas, ses conflits mémoriels impensés et, particulièrement, ses relations difficiles avec les ressortissant·e·s de ses anciennes colonies (Bancel *et al.*, 2005) que les révoltes urbaines pointerait du doigt. Dans un contexte politique polémique qui envahit parfois les laboratoires, il s'agit alors d'« examiner la société française à l'épreuve des perspectives postcoloniales » (Bancel *et al.*, 2010), de saisir les effets contemporains de la période coloniale, pour mieux repenser les migrations, les discriminations, le racisme et analyser l'action publique développée par l'État sur ces questions.

L'heure est donc à la (con)fusion des questions ethniques et raciales, sous la bannière de la race, nouveau concept englobant l'ensemble des phénomènes relatifs aux dynamiques ethniques et raciales. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le vaste projet *Global Race* financé par l'ANR en 2016, le questionnaire interroge précisément la globalisation du référentiel racial, tout en disant examiner « les différentes théories et stratégies pratiques à l'égard de la référence à la race et à l'ethnicité »<sup>10</sup> et souligne d'ailleurs que le racisme se nourrit de la circulation de stéréotypes d'ordre culturel. Le développement de ces recherches sur le racisme, en connexion avec les recherches menées dans les Amériques, vont dynamiser les comparaisons internationales, les travaux qualitatifs et quantitatifs sur le racisme, les discriminations, les

---

<sup>10</sup> Cf. la présentation du projet : <https://global-race.site.ined.fr>

programmes politiques antidiscriminatoires, les statistiques dites « ethniques », etc., insistant sur l'intérêt d'étudier « le racisme sans race ». Cette absence de mention explicite de la race ou de croyance explicite en un système biologique de races semble autoriser la confusion entre les deux champs de la race et de l'ethnicité, jugés très proches dans les processus étudiés et leurs effets, puisque la préoccupation principale est celle des discriminations. La question ethnique ne disparaît pas pour autant des recherches, mais se transforme en un objet étroit, plus anthropologique que sociologique, englouti au sein du champ plus général de la race. Cette mutation du champ de recherche vers les discriminations permet également un partage plus aisé de la littérature scientifique, particulièrement en France où la perspective des relations interethniques est restée, aux yeux d'une partie des acteur·trice·s en sciences humaines, ambiguë ou associée à des identités minoritaires illégitimes.

S'il faut évidemment saluer les apports de ces recherches sur les discriminations et sur les rapports sociaux de race, leur déploiement semble s'être fait aux dépens du champ des relations interethniques tel qu'il était auparavant défini, et signale une véritable inversion du regard sur les relations entre les deux concepts. Ce mouvement fait disparaître le travail conceptuel et empirique qui avait été commencé ; il entraîne aussi une simplification théorique et s'accompagne d'une tendance à saisir les rapports sociaux de façon macro-sociale qui laisse dans l'ombre la « dentelle » culturelle des dynamiques relationnelles.

## L'élan de la perspective intersectionnelle

Un autre phénomène va fortement influencer la recherche académique à partir des années 2000 : le développement entre 2005 et 2010 de la perspective intersectionnelle qui a bousculé et transformé profondément les regards sur les questions ethniques et raciales, favorisant un renouveau des travaux dans un contexte d'inflation, par ailleurs, des recherches et discours sur les migrations. Les travaux dans ces domaines vont être influencés par un double développement des études postcoloniales d'une part, insistant sur la continuité entre le rapport colonial et les situations postcoloniales observées aujourd'hui en Europe (Lazarus, 2006 ; Smouts, 2007) et des études féministes d'autre part et plus particulièrement à travers la diffusion du *Black feminist Thought* dont les textes fondateurs ont été traduits en français par Elsa Dorlin en 2005, défendant l'idée d'une « matrice de la domination » (Collins, 1990). Le racisme et le sexisme structurels y apparaissent étroitement articulés, permettant de saisir l'imbrication des rapports majoritaires-minoritaires dans leur ensemble, au sein d'un même ordre social à la fois matériel et symbolique. L'approche intersectionnelle rencontre un vif succès dans les sciences humaines, notamment en sociologie où la question fondatrice des inégalités sociales y trouve un certain renouveau.

Danielle Juteau (2015) avait proposé à ce sujet des travaux plutôt théoriques, pionniers en langue française, articulant étroitement les relations ethniques avec les rapports de sexe et de classe, développant ainsi une théorisation féministe matérialiste qui est aujourd'hui très

partagée au Canada, mais aussi en France<sup>11</sup>. Ces apports fournissent des outils précieux pour décrire les rapports sociaux ethniques et de race à l'intérieur des rapports de classe et de sexe, afin de saisir comment ils structurent et actualisent les formes de hiérarchisation et de différenciation.

Si Pierre-Jean Simon appelait de ses vœux, dès 1990, une sociologie des classements sociaux supposant une articulation des différents rapports sociaux, si Colette Guillaumin (1994) avait elle-même amorcé ce raisonnement à partir de sa réflexion sur la naturalisation, en s'appuyant sur une pensée analogique entre race et sexe, ce travail théorique a, plus concrètement, été développé et mis en œuvre en France entre sexe et classe, par les sociologues féministes matérialistes, spécialistes du travail (Kergoat, 1978 et 2009), puis développé en imbriquant théoriquement et empiriquement genre, classe et race (Gallerand et Kergoat, 2014 ; Hamel, 2018).

Les cercles de sociologie français défendant l'épistémologie féministe, longtemps marginalisés mais disposant de revues de qualité et de nombreux·ses chercheur·e·s, révélèrent alors toute leur puissance d'analyse, insistant sur le caractère transversal de cette approche. Ce n'est pas le lieu ici de faire écho aux débats théoriques sur l'intersection, l'articulation, l'imbrication ou la consubstantialité des rapports sociaux. On n'évoquera pas non plus les choix théoriques qui amènent à parler de rapports sociaux de sexe plutôt qu'à utiliser le concept de genre. Soulignons seulement que ces approches, dans leur ensemble, vont permettre le partage d'une théorie de l'articulation des oppressions (Collins, 1990 ; Bilge, 2010). Elles vont favoriser, dans leur sillage, l'adoption du concept générique de race, comme champ qui peut dialoguer de façon nationale et internationale avec les autres, mieux reconnus, que sont les rapports sociaux de classe et les rapports sociaux de sexe.

En l'espace d'une dizaine d'années, les approches théoriques et empiriques sur ces questions apparaissent littéralement emportées par la force des épistémologies féministes afro-américaines qui raisonnent pourtant à partir des configurations racistes spécifiques des Amériques. Là encore, il faut saluer la circulation des idées et la fécondité des nouveaux questionnements qu'elle permet. Cependant, ce mouvement a contribué à négliger les questions ethniques, de deux façons. D'une part, en laissant penser qu'elles sont naturellement amenées à disparaître, conformément au paradigme assimilationniste qui perdure en France à travers les usages politiques de la notion d'intégration (Lochak, 2006) tablant sur l'acculturation progressive des personnes issues des migrations, et plus récemment sur l'adhésion aux « valeurs

---

<sup>11</sup> Ce courant est notamment bien représenté aujourd'hui dans les publications comme la revue *Nouvelles questions féministes*.

de la République » et notamment au principe de la laïcité<sup>12</sup>. Cet argument est aussi vieux que les recherches sur l'ethnicité, il est bien connu des spécialistes qui constatent tous au contraire le renouveau des phénomènes ethniques dans les contextes de la globalisation. Les féminismes que certain·e·s qualifieraient de « républicains » partagent en effet ce point de vue, notamment lorsque les dimensions ethniques observées entrent en contradiction avec les aspirations à l'égalité des sexes ? Le fait est que les recherches adoptant un regard intersectionnel ont tendance à délaissier les relations interethniques pour l'observation des rapports sociaux de race.

D'autre part, cette articulation des dominations savamment théorisée devenait parallèlement, pour les pouvoirs publics, la seule véritable question à explorer. Les représentant·e·s de l'État et ceux·celles des collectivités locales se sont en effet saisi·e·s, dans la décennie 2010, de l'item « discriminations multiples », encourageant aussi les chercheur·e·s à replacer au centre la question des rapports de domination et à positionner leurs travaux sur la question des effets de ces rapports sociaux, en termes d'inégalités. Quelle importance pouvaient alors continuer d'avoir les pratiques et les frontières ethniques à côté des combats scientifiques et politiques contre les inégalités raciales ?

## Mise à distance du culturalisme

Avec ce mouvement centré sur les discriminations d'une part, et la perspective intersectionnelle d'autre part, la dimension culturelle des relations interethniques est nettement mise à distance. L'étude des phénomènes d'acculturation et celle des relations interculturelles, qui avaient connu un certain élan dans les années 1980 et 1990<sup>13</sup>, sont délaissées, soupçonnées de partialité, notamment lorsqu'elle reste silencieuse sur les dimensions économiques et politiques des « situations de contact ». La culture ne constitue plus un concept opératoire pour déchiffrer le monde social. La méfiance à l'égard du culturalisme n'est pas nouvelle : les développements de la sociologie des relations interethniques et du racisme ont en effet été nourris, on l'a vu, de cette méfiance à l'égard du culturalisme ou de ses formes larvées. Par ses usages récurrents et sa simplicité apparente, la notion tend en effet à limiter la réflexion sur la fluidité, la plasticité et l'instabilité des significations et des pratiques culturelles. Invoquer la culture pour expliquer un comportement ou une situation risque inévitablement de masquer la complexité des trajectoires, des situations et des positionnements des personnes au sein de ces situations. C'est une approche qui alors s'enlise dans ce que Albert Bastenier (2004) appelle la « définition culturaliste de la culture ». Il a toujours été important de s'affranchir des explications

---

<sup>12</sup> Ces valeurs, et le principe de laïcité en tête, font d'ailleurs l'objet, depuis 2019, de nombreuses formations dispensées sur tout le territoire et financées par l'État (le Commissariat général à l'Égalité des territoires). Elles s'adressent à tou·te·s les professionnel·le·s intervenant auprès de « publics » étrangers ou « primo-arrivants ».

<sup>13</sup> Comme le signalent les développements internationaux de l'ARIC à cette époque.

culturalistes, de bien distinguer ethnicité et culture, quitte à repérer l'ethnicité (revendication d'appartenance, affirmation d'une frontière, différenciations et catégorisations croisées) dans des situations où la référence à la « culture » semblait avoir disparu (Poutignat et Streiff-Fénart, 1995). Les sociologues craignent d'être pris au piège de ce culturalisme, aujourd'hui comme hier lorsqu'ils·elles ont par exemple vigoureusement rejeté les liens parfois suggérés entre idéologie raciste et existence de différences culturelles. En anthropologie, le débat a été particulièrement important sur ce sujet si central pour la discipline. Les déconstructions ont été nombreuses et utiles, allant jusqu'à considérer que « la culture est l'outil indispensable de la fabrication de l'altérité » (Abu-Lughod, 2010 : 427).

La perspective des relations interethniques a pris acte de tous ces débats. Aujourd'hui, l'inversion de la relation entre race et ethnicité contribue également à faire « travailler » le champ des relations interethniques qui veille, plus que jamais, à ne pas évacuer la dimension culturelle, tout en l'arrimant aux processus de hiérarchisation et de différenciation. Ce regard permet de faire le lien entre pratiques et représentations, comme le faisaient les chercheurs fondateurs des *Cultural Studies* en mettant l'accent sur les représentations : « la culture importe parce qu'elle est une dimension clef de la transformation ou construction de la réalité. Mais cela ne veut pas dire que la culture construise par elle-même la réalité » (Grossberg *et al.*, 1992, cité par Neveu, 2008). Cette perspective a l'intérêt — comme ont pu l'analyser des chercheurs français chacun à leur manière (Certeau, 1993 ou Grignon et Passeron, 1989) — de comprendre les cultures « ordinaires » ou « populaires » par elles-mêmes, sans supposer à l'avance qu'elles seraient écrasées ni même imprégnées par la domination. C'est à cette condition que la culture peut constituer, au sein des relations interethniques, un outil d'interprétation active du monde social, qui donne sens aux moments et aux pratiques symboliques ordinaires. Ce qui n'empêche pas de décrire les formes peu visibles de résistance à l'ordre social, comme le « bricolage » ou le « braconnage » culturels, qui participent aux modalités diverses de la différenciation sociale.

Ces réflexions sur la dimension culturelle des relations ethniques méritent toute notre attention. Elles permettront d'échapper à la conception réductrice, qu'on rencontre parfois, du concept d'ethnicité. En désignant simplement des questions identitaires, le concept perd tout son potentiel heuristique, car, au lieu de renvoyer à une perspective théorique sur le monde social, l'ethnicité reste alors pensée comme une déclinaison du terme ethnie, synonyme d'identité ou d'appartenance ethniques.

## Engagement et porosité des savoirs scientifiques et militants

Cette réflexion sur la place de la culture dans la perspective des relations interethniques est bousculée par une sociologie militante qui préférerait évacuer toute lecture culturaliste qualifiée parfois d'ethniste, jugeant qu'elle entrave la compréhension sociologique des minorités postcoloniales, qu'il faudrait plutôt analyser à travers les rapports sociaux de classe (Bouamama, 2017). Cette prise de distance est renforcée par les développements souvent militants autour de la citoyenneté et de l'antiracisme (Geisser, 1997 ; Bouamama et Tevanian,

2006) : la dimension culturelle, si elle est dynamique et reconnue au passé, par les travaux dédiés par exemple à la mémoire et au patrimoine<sup>14</sup> des migrations, est considérée au présent comme un obstacle, dans la mesure où elle risque d'affaiblir le raisonnement politique et favoriser une vision essentialiste. Décrire les formes d'assignation et de minorisation de celles et ceux qui sont victimes d'inégalités raciales et de classe, ne laisse guère de place aux dynamiques sociales, culturelles, religieuses ou économiques que ces rapports sociaux contribuent à produire. Face à l'urgence de cette lutte et au caractère massif de la discrimination systémique, certain·e·s préfèrent perdre en finesse ce qu'ils·elles gagnent en efficacité, laissant de côté la dimension culturelle des relations interethniques.

Le paradigme de la race dont on tente ici de mesurer les contours et les effets sur les relations interethniques fait aussi polémique dans l'espace public et dans les universités. C'est d'ailleurs une des difficultés de mon propos, le point de vue que je développe ne cherchant en aucune manière à justifier ou accompagner les violents débats qui envahissent les réseaux sociaux et la presse sur la supposée « racialisation » de la science ou de la société française<sup>15</sup>. Loin de cette vision polémiste et alarmiste, l'étude des rapports sociaux de race intéresse les associations et les militant·e·s d'horizons divers, qui y voient, à juste titre, une convergence des engagements scientifiques et politiques. La focale sur les discriminations et le racisme résonne plus facilement que la perspective des relations interethniques sur le terrain militant, à travers la dénonciation du racisme. Là encore, le raisonnement se développe surtout en termes d'inégalités, d'oppression et de domination où les effets du racisme rejoignent ceux du sexisme et du capitalisme (Bouamama, 2017 ; Bouteldja et Khiari, 2012).

Cette politisation des débats scientifiques rejoint une tendance plus profonde de la sociologie du XXIe siècle, à savoir une épistémologie qui valorise une connaissance située, qui encourage la co-construction du questionnement avec les « concernés », qui assume voire revendique une porosité maîtrisée des savoirs scientifiques et « profanes » à travers des recherches participatives (Bonny, 2015 ; Bertheleu *et al.*, 2018a) et qui prend acte, de façon réflexive, de l'effet politique de tout travail de recherche ancré (Avanza et Laferté, 2005). Le développement des réflexions sur les relations entre sciences et société et sur les recherches collaboratives encourage d'ailleurs les chercheur·e·s à ouvrir le laboratoire (Hatzfeld, 2015 ; Le Marec, 2011) et à entendre les questions et les problématiques telles que posées par les associations et les militant·e·s (Simon et Bouteldja, 2015).

Cette porosité des savoirs est enfin encouragée par l'appropriation large de ce paradigme de la race, par de nombreuses disciplines et chercheur·e·s, philosophes, linguistes, civilisationnistes

---

<sup>14</sup> Voir les travaux de Piero Galloro, Naïma Yahi, Ahmed Boubeker.

<sup>15</sup> Pour ne prendre qu'un exemple, mais il y en aurait de nombreux, voir l'article dans *Le Point* en septembre 2020, *L'inquiétante campagne de racialisation de la science*, position qui sera ensuite reprise à l'envers.

qui n'ont pas les contraintes méthodologiques de la sociologie ou de l'anthropologie. La race devient ainsi un concept transversal, au sens où il traverse les disciplines, les regards, les perspectives, comme s'il parvenait à faire converger ces différents discours vers celui de la lutte contre les dominations. Les effets de cette porosité entre champ scientifique et champ militant convergent vers des éléments déjà soulignés : focalisation sur les inégalités et sur le paradigme de la domination.

## Abandonner les questions ethniques ou réaffirmer leur potentiel heuristique ?

Aux États-Unis, la perspective des relations interethniques est aussi la cible de nombreuses critiques. Les chercheurs Michael Omi et Howard Winant (1986) considèrent que le champ des relations ethniques propose une vision édulcorée des relations raciales. Le sociologue Rogers Brubaker (2002) s'inquiète de ce qu'il appelle le « *groupism* » soit une approche qui, en restant centrée sur les groupes ethniques, n'échappe pas toujours au risque de substantialisme. Cette prise de distance converge avec les perspectives de la sociologie critique qui, forte des récents développements de la pensée décoloniale, raisonne en termes de suprématie blanche, d'impérialisme, etc.

## Repérer le raisonnement majoritaire

Aussi est-il important de ne pas concevoir l'ethnicité comme le simple produit d'un rapport social de domination. Elle ne constitue pas uniquement une réaction subjective à la catégorisation. Croire que le majoritaire, par son activité catégorisante, puisse être entièrement à l'origine de l'ethnicité du minoritaire, est en réalité un raisonnement typiquement majoritaire (Juteau, 2015), et si l'on ose ajouter « le comble » du majoritaire. Le majoritaire éclairé, lorsqu'il ne s'ignore plus comme partenaire d'un rapport social asymétrique, se laisse aveugler par une vision erronée de la domination, n'en apercevant que les formes les plus visibles que sont le consentement, l'injonction ou la contrainte. Mais elle tend à ignorer la manière dont les individus vivent subjectivement et « font avec » la domination et finit par laisser croire que le minoritaire n'existe que dans et par le regard classant du majoritaire. Le·la chercheur·e semble parfois partager cette vision des choses lorsqu'il·elle étudie les appartenances ethniques uniquement pour ce qu'elles disent du rapport social inégal en jeu et pour ce qu'elles dévoilent de la place qu'elles confèrent dans la structure sociale à ceux·celles qui s'en réclament.

De nombreux travaux montrent ainsi combien sont aliénantes les catégorisations en usage ou bien, dans des contextes institutionnels, comment sont parfois discriminatoires les institutions du majoritaire. Si ces approches pointent une facette importante des rapports sociaux ethniques, elles réduisent l'ethnicité à l'équivalent d'un stigmaté que les victimes parviennent, dans le meilleur des cas, à « retourner », pour nourrir une identité essentiellement oppositionnelle. L'ethnicité, amputée alors de toutes les productions symbolico-culturelles qui la constituent,

risque de n'apparaître que comme la conséquence identitaire de la minorisation, de la discrimination et de la stigmatisation. Cette vision partielle du phénomène tend en effet à réduire les rapports sociaux ethniques à la seule catégorisation ethnique observée dans les interactions sociales et, d'autre part, considère hâtivement les appartenances ethniques lorsqu'elles sont revendiquées par des personnes en situation minoritaire, comme une simple réaction aux catégorisations dominantes.

Si l'ethnicité continue d'être pensée comme un dérivé d'ethnie, en inspirant une conception primordialiste et archaïque de l'identité, alors oui, il est préférable de ne plus s'intéresser à ce domaine. Si l'ethnicité est comprise comme un synonyme de l'identité culturelle et que l'on continue de raisonner en termes d'appartenance essentialisée, sorte de propriété sociale du groupe, que le·la chercheur·e fait exister du seul fait de s'y intéresser, alors oui, abandonnons tout de suite ce mauvais terme. Si ce terme nous précipite dans le piège empirique d'observer des relations entre des groupes « déjà-là » assortis de différences culturelles ou ethniques saisies de façon figée, alors oui, séparons-nous vite de ce concept dangereux.

L'exploration des textes de notre corpus, et j'espère l'ensemble de ce dossier, nous amène au contraire à une autre décision. L'inversion théorique entre ethnicité et race, on l'a vu, s'explique par de nombreux facteurs. Quels en sont les effets ? Dans cette dernière partie, je souhaite souligner à nouveau le potentiel heuristique de la perspective des relations interethniques, au-delà des seules questions raciales et racistes. Il s'agit de rappeler la singularité des rapports sociaux ethniques en soulignant l'importance des formes d'engagement et des productions culturelles, économiques et politiques minoritaires, en rappelant la complexité des frontières ethniques et ses liens étroits avec le processus de communalisation. Négliger ces différents aspects amènerait la recherche dans un piège méthodologique où l'asymétrie du regard renforce la domination pourtant étudiée et dénoncée.

## Les dimensions culturelle, économique et politique des relations ethniques

Avec le mouvement d'inversion décrit plus haut, le risque est celui d'une simplification théorique où les constructions sociales et culturelles du minoritaire sont négligées, ou constamment interprétées à travers le paradigme de la domination. Ainsi, les phénomènes culturels y tiennent une place réduite, ou sont décrits en soulignant l'asymétrie des pouvoirs et le poids du regard majoritaire. La perspective intersectionnelle pourrait encourager ce prisme misérabiliste, proche de ce que décelaient Claude Grignon et Jean-Claude Passeron à propos des cultures populaires (1986). Au contraire, lorsque la culture désigne les principes et les jugements qui guident et nourrissent les actions des individus (Douglas, 1999), les productions culturelles peuvent être aussi bien celles du majoritaire que celles du minoritaire, comme le soulignent les travaux d'un Stuart Hall (2017) par exemple. Avec bien d'autres, il montre comment le majoritaire redouble d'imagination sémantique pour énoncer la différence sans dévoiler la hiérarchie. Il s'inspire d'ailleurs souvent du minoritaire pour réinventer sa propre culture, renouveler ses pratiques ou ses symboles (Raulin, 2000).

Accorder plus d'importance à la dimension culturelle des relations, suppose de veiller à repérer les usages asymétriques de la « culture » lorsqu'il est question de qualifier les mobilisations et les actes des majoritaires ou de minoritaires. Cette perspective propose une vision actionnaliste, voire imaginative, de la culture et de ses dynamiques. C'est en ce sens que le sociologue belge Albert Bastenier a orienté ses travaux. Il propose de saisir l'ethnicité à partir de l'action, c'est-à-dire à travers ce qu'elle produit. Cela amène à observer qui s'en saisit, pour dire quoi, pour faire quoi. Les « pouvoirs de l'ethnicité » apparaissent ainsi très variés selon les situations observées. Par exemple, l'enjeu et la configuration ethniques ne sont pas les mêmes chez ces participantes d'un centre social vues avant tout comme des « femmes maghrébines » qui réclament à la fois une forme de reconnaissance et des espaces d'échange entre elles ; ou chez ce professionnel, travailleur social, qui y voit un potentiel de connivence sociale, voire un atout professionnel, auprès des populations que sa mission lui commande d'aider ; ou encore chez cet artiste qui y puise, par le biais de la mémoire, une part importante de sa sensibilité et de son inspiration, défendant cette vision des choses auprès des pouvoirs publics. Ni les conditions matérielles ni les propriétés sociales ne relient, mécaniquement, les personnes entre elles. Ce qui les lie, c'est bien plus la découverte d'un enjeu commun, d'une préoccupation partagée, qui les amène de façon individuelle ou collective, à la nécessité d'un engagement. Les frontières ethniques ne sont pas à l'origine de l'engagement : elles en sont plutôt l'effet. Et ce qui conduit les personnes à s'engager, ce sont de nouveaux questionnements sur leur vie, qui les amènent à ne plus considérer leur situation comme allant de soi. Cela suppose des espaces, des lieux où chacun·e pourra, progressivement et avec d'autres, requalifier ses expériences ordinaires à travers le prisme ethnique.

Les rapports ethniques sont aussi, souvent, économiques et politiques, de manière intrinsèque. Qu'il s'agisse de systèmes économiques élaborés (Ma Mung, 2009 ; Raulin, 2000), de réseaux d'interconnaissance (Boissevain *et al.*, 1990 et Light, 2000) de solidarités captives (Bertheleu et Billion, 1997), de formes d'engagement peu visibles (Hamidi, 2010 ; Safadi, 2021) ou de mobilisations lors de campagnes électorales, tous ces modes d'action doivent être étudiés et risquent d'être invisibilisés ou simplifiés par une approche focalisée sur les rapports de race et leurs effets de catégorisation.

En négligeant de décrire ces formes d'engagement et ces productions culturelles, économiques et politiques, la recherche contribue finalement à renforcer le rapport de domination, et ceci de deux façons. D'une part, parce que cette démarche qui amène à réduire les rapports sociaux ethniques à la seule catégorisation raciste, considère souvent les productions minoritaires comme invisibles ou est tentée de les interpréter comme une simple réaction à la catégorisation dominante : le regard confine alors à une sorte de nationalisme méthodologique. D'autre part, parce que, en délaissant scientifiquement ces dimensions pourtant importantes des phénomènes que l'on se donne pour objet, le champ est laissé libre pour bien d'autres discours, informés par la pratique politique, qu'elle soit militante antiraciste, décoloniale, afroféministe ou classiste, ou au contraire raciste, antisémite, nationaliste, etc., ou simplement orientée par une mission professionnelle de diagnostic des situations « sensibles », d'expertise ou d'évaluation (de la cohésion sociale, de la violence, etc.). La singularité et la complexité du rapport ethnique

risquent alors de s'évanouir complètement, sacrifiées sur l'autel de la pensée efficace : pas facile, en effet, d'articuler une distribution inégale du pouvoir économique et politique, une frontière sociale nourrie de pratiques culturelles de part et d'autre et la fameuse croyance en des ancêtres communs.

Traversées par des rapports sociaux économiques et politiques, les relations interethniques mobilisent le registre symbolique et culturel pour faire face à l'avenir. Ses partisan·e·s ou promoteur·rice·s (artistes, intellectuel·le·s, commerçant·e·s, associations convaincues du pouvoir cohésif ou subversif de l'ethnicité) montrent les nouveaux intérêts en jeu en impulsant de nouvelles formes de sociabilité et de solidarité, en créant des collectifs autour de biens symboliques, auxquels leurs membres tiennent et qui les poussent à s'associer, à se coordonner et à s'affirmer.

## Pour conclure : frontières ethniques, marqueurs, communalisation

Si en étudiant les frontières ethniques, le·la chercheur·e trouve des rapports de domination, le dévoilement des inégalités ne constitue pas le seul intérêt de cette perspective. En effet, lorsque les frontières ethniques font l'objet d'investissements (culturels, économiques, politiques ou symboliques) forts et pérennes, elles engendrent des groupes sociaux dont les membres croient et entretiennent l'idée de leur origine commune. Cela a été bien démontré (Moallem, 1989 ; Juteau, 2015) : la frontière est double, toujours construite de part et d'autre, de manière « externe » et « interne », renvoyant ainsi à un double rapport social. Lorsque la situation observée amène l'auteur·e à parler de rapport de race, il ou elle introduit ici une idée qui va au-delà de la frontière, la race évoquant plutôt l'idée d'une clôture définitive entre les groupes et d'une barrière infranchissable<sup>16</sup> : il n'est plus question de passer d'un groupe à l'autre, de négociations culturelles, encore moins d'hybridation ou de métissage à la manière de Paul Gilroy (1993). Celui qu'on appelle alors le « racisé » semble rejeté dans une catégorie a-historique, constituée de traits héréditaires auxquels le temps ne pourra rien changer, une catégorie close, stable et irréversible, garantie par la référence, plus ou moins explicite, à la nature. Au contraire, la notion de frontières ethniques introduit la question des ressorts de la communalisation, de part et d'autre, c'est-à-dire des communalisations majoritaire et minoritaire, liées dans un même ordre social. C'est à travers ce processus de communalisation que la croyance en des ancêtres communs, réels ou supposés, est entretenue, travaillée, transmise.

Le rapport social raciste n'empêche cependant pas les productions ethniques de « travailler » les relations entre les groupes. Par exemple, certains travaillent à « ethniciser leur couleur » comme le font les Haïtien·ne·s dans le contexte américain de New York (Morin, 1993). Si

---

<sup>16</sup> On sait cependant que ces représentations, qui entretiennent la naturalisation raciale et l'idée associée de clôture du groupe, n'ont jamais empêché l'élaboration de stratégies de « passing » entre groupes raciaux.

Colette Guillaumin et Danielle Juteau insistent sur le lien étroit entre le rapport social et la marque, en montrant que la marque est choisie après et non avant le rapport social, cette logique vaut aussi pour le rapport ethnique. Dans le cas des relations ethniques cependant, le choix de la marque n'est pas arbitraire, mais émerge au contraire au cours du processus de cristallisation des frontières ethniques. Aussi, l'existence même du groupe ethnique, lorsque c'est le cas, n'est jamais une seule et simple production de ce rapport social, aussi historique soit-il.

Doit-on craindre que l'étude des relations interethniques, parce qu'elles apparaissent aujourd'hui peu productives dans une optique de lutte contre le racisme et les discriminations, soit progressivement délaissée, notamment par les sociologues ? C'est ce que j'ai cherché à comprendre par ce voyage singulier à travers cinq décennies de travaux sur ces questions.

## Références bibliographiques

### Corpus d'une soixantaine de textes (1971-2021)

Balibar Étienne (1993) Quelques réflexions autour de sexisme et racisme, *Les cahiers du Cédref*, 3, pp. 25-30.

Bancel Nicolas, Bernault Florence, Blanchard Pascal, Boubeker Ahmed, Mbembe Achille et Vergès Françoise (2010) *Ruptures postcoloniales : Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte.

Bancel Nicolas, Blanchard Pascal et Lemaire Sandrine (2005) *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte.

Barth Fredrick (1969) Introduction, in Fredrick Barth Ed., *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organization of Cultural Difference*, Boston, Little Brown & Co, pp. 9-38.

Bastenier Albert (2004) *Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration*, Paris, Presses Universitaires de France.

Bastide Roger (1997) L'étude des relations interethniques et du racisme en France, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 13 (2), pp. 117-39.

Bastide Roger (1972) Méthodologie des recherches interethniques, *Ethnies*, 2 (1), pp. 9-20.

Bastide Roger (1971) Les études et les recherches interethniques en France de 1945 à 1968, *Ethnies*, 1 (1), pp. 37-54.

Bastide Roger (1931) Les Arméniens de Valence, *Revue internationale de sociologie*, 39 (1-2), pp. 17-42.

Benelli Natalie, Delphy Christine, Falquet Jules, Hamel Christelle, Hertz Ellen et Roux Patricia (2006) Édito. Les approches postcoloniales : apports pour un féminisme antiraciste, *Nouvelles questions féministes*, 25 (3), pp. 4-11.

Bouteldja Houria et Khiari Sadri (2012) *Nous sommes les Indigènes de la République*, Paris, Éditions Amsterdam.

Brubaker Rogers (2002) *Ethnicity without Groups*, Haward, Haward University Press.

Chauvin Sébastien et Jaunait Alexandre (2015) L'intersectionnalité contre l'intersection, *Raisons politiques*, 58 (2), pp. 55-74.

Crenn Chantal (2006) Normes alimentaires et minorisation « ethnique » : Discours et pratiques de femmes originaires du Maroc (vignoble bordelais), *Journal des anthropologues*, 106-107, pp. 123-143.

Dorlin Elsa (2009) *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses Universitaires de France.

Dorlin Elsa (2006) *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte.

Dorlin Elsa (2005) De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre, *Cahiers du Genre*, 2 (39), pp. 83-105.

Fassin Didier et Fassin Éric (2006) *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte.

Galerand Elsa et Kergoat Danièle (2014) Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux, *Nouvelles pratiques sociales*, 26 (2), pp. 44-61.

Guillaumin Colette (2018 [1998]) La confrontation des féministes en particulier au racisme en général : Remarques sur les relations du féminisme à ses sociétés, *Sociologie et sociétés*, 49 (1), pp. 155-162.

Guillaumin Colette (2002 [1972]) *L'idéologie raciste*, Paris, Gallimard.

Guillaumin Colette (1992) *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, L'idée de Nature*, Paris, Éditions Côté-Femmes.

Guillaumin Colette (1981) Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées, *Sociologie et sociétés*, 13 (2), pp. 19-32.

Guillaumin Colette (1978) Pratique du pouvoir et idée de nature (1), L'appropriation des femmes, *Questions féministes*, 2, pp. 5-30.

Hall Stuart (2017) *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, Paris, Éditions Amsterdam.

Hamel Christelle (2018) Colette Guillaumin (1934-2017) : une pensée constructiviste et matérialiste sur le sexisme et le racisme, *Nouvelles Questions Féministes*, 37 (1), pp. 186-192.

Juteau Danielle (2016) Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité, *Cahiers du Genre*, 4 (3), pp. 129-149.

Juteau Danielle (2015 [1999]) *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Juteau Danielle (2010) « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie, *L'Homme & la Société*, 2 (176-177), pp. 65-81.

Juteau Danielle (1981) Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies, *Sociologie et sociétés*, 13 (2), pp. 33-48.

Kergoat Danièle (2009) Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux, in Elsa Dorlin Dir., *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presse Universitaires de France, pp. 111-125.

Lazarus Neil (Dir.) (2006) *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Paris, Éditions Amsterdam.

Maillé Chantal (2014) Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones, *Politique et Sociétés*, 33 (1), pp. 41-60.

Martiniello Marco (1995) *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, Presses Universitaires de France.

Martiniello Marco (1992) Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrées, Paris, Ciemi/L'Harmattan.

Mazouz Sarah (2015) Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation, *Raisons politiques*, 58 (2), pp. 75-89.

Moallem Mino (1989) *La pluralité des rapports sociaux. Similarité et différence : le cas des iraniennes et des iraniens au Québec*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université de Montréal.

- Morin Françoise (1993) Entre visibilité et invisibilité : les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9 (3), pp. 147-176.
- Morin Françoise et Raveau François (1971) Les Haïtiens en France : étude préliminaire, *Ethnies*, 1, pp. 147-156.
- Palomares Élise (2008) Contester le racisme en mode mineur : Engagements associatifs de femmes originaires du mali, *Sociétés contemporaines*, 70 (2), pp. 45-69.
- Poiret Christian (1997) *Familles africaines en France*, Paris, L'Harmattan.
- Raulin Anne (2009) Minorités urbaines : des mutations conceptuelles en anthropologie urbaine, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 25 (3), pp. 33-51.
- Raulin Anne (2000) *L'ethnique est quotidien : diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan.
- Rinaudo Christian (1999) *L'ethnicité dans la cité : jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan.
- Rudder Véronique (de) (1998) Identité, origine et étiquetage : De l'ethnique au racial, savamment cultivés..., *Journal des anthropologues*, 72-73 (1), pp. 31-47.
- Rudder Véronique (de) (1991) La recherche sur la coexistence pluri-ethnique, *Espaces et sociétés*, 64, pp. 131-157.
- Rudder Véronique (de) (1985) L'obstacle culturel : la différence et la distance, *L'Homme et la société*, 77-78, pp. 23-49.
- Rudder Véronique (de) et Guillon Michelle (1987) *Autochtones et immigrés en quartier populaire : du marché d'Aligre à l'îlot Chalon*, Paris, Ciemi/L'Harmattan.
- Rudder Véronique (de), Poiret Christian et Vourc'h François (2000) *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rudder Véronique (de) et Vourc'h François (2006) Les discriminations raciales dans le monde du travail, in Éric Fassin Éd., *De la question sociale à la question raciale : Représenter la société française*, Paris, La Découverte, pp. 175-194.
- Safadi Sina (2021) *Formes d'engagement, espaces publics et ethnicités dans le quartier de « La Source » : la citoyenneté à l'épreuve de l'habiter*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS.
- Simon Patrick (2008) Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques de « race », *Revue française de sociologie*, 49 (1), pp. 153-162.

Simon Patrick (Dir.) (2004) La construction des discriminations, *Sociétés contemporaines*, 53 (1).

Simon Patrick et Bouteldja Houria (2015) L'autonomie des minorités comme préalable et objectif politique. Entretien avec Houria Bouteldja, Parti des Indigènes de la République (PIR), *Mouvements*, 83 (3), pp. 22-28.

Simon Patrick et Stavo-Debaugé Joan (2004) Les politiques anti-discrimination et les statistiques : paramètres d'une incohérence, *Sociétés contemporaines*, 53 (1), pp. 57-84.

Simon Pierre-Jean (2006) *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Simon Pierre-Jean (2000) Race : contribution à l'analyse d'un mythe, *Bastidiana*, 29-30, pp. 87-125.

Simon Pierre-Jean (1994) « Ethnicité ». Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques, *Pluriel Recherches*, 2, pp. 14-20.

Simon Pierre-Jean (1993) « Ethnique, groupe ethnique ». Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques, *Pluriel Recherches*, 1, pp. 51-57.

Simon Pierre-Jean (1983a) Les sociologues et les minorités : connaissance et idéologie, *Sociologie et Sociétés*, 15 (2), pp. 9-21.

Simon Pierre-Jean (1983b) L'étude des problèmes des minorités et des relations interethniques dans l'anthropologie et la sociologie françaises, *Pluriel Débat*, 32-33, pp. 13-25.

Simon Pierre-Jean (1975) Propositions pour un lexique des mots-clés dans le domaine des études relationnelles, *Pluriel Débat*, pp. 65-76.

Simon Pierre-Jean (1970) Ethnisme et racisme ou « l'École de 1492 », *Cahiers internationaux de sociologie*, 48, pp. 119-152.

Poutignat Philippe et Streiff-Fénart Jocelyne (2017) L'ancrage social des différences culturelles. L'apport des théories de l'ethnicité, *Diogenes*, 2-3-4 (258-259-260), pp. 71-83.

Vourc'h François et Rudder Véronique (de) (2006) Ordre social raciste, classisme et sexisme, *Migrations Société : Immigration et discrimination. Réflexions et actions*, 18 (105-106), pp. 121-134.

## Autres références bibliographiques

- Abu-Lughod Lila (2010) Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie de l'entre-deux, in Daniel Cefaï Dir., *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 417-446.
- Alba Richard D. (1990) *Ethnic identity: the transformations of white America*, New Haven, Yale University Press.
- Avanza Martina et Laferté Gilles (2005) Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance, *Genèses*, 61, pp. 134-152.
- Bastide Roger (1970) Mémoire collective et sociologie du bricolage, *L'Année sociologique*, 21, pp. 65-108.
- Bébéar Claude (2004) Minorités visibles : relever le défi de l'accès à l'emploi et de l'intégration dans l'entreprise, Rapport au Premier ministre, Paris, Institut Montaigne.
- Bernot Lucien (1972) Les « nous » et les « ils ». Contribution à l'étude des relations interethniques, *Ethnies*, 2, pp. 277-292.
- Bertheleu Hélène (2007) Sens et usages de « l'ethnicisation ». Le regard majoritaire sur les rapports sociaux ethniques, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 23 (2), pp. 7-28.
- Bertheleu Hélène (1997) À propos de l'étude des relations inter-ethniques et du racisme en France, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (13) 2. pp. 117-139.
- Bertheleu Hélène (1994) *Organisation collective et ethnicité. Minorités Lao à Rennes, Grenoble et Montréal*, Thèse de doctorat en sociologie, Rennes, Université de Rennes II.
- Bertheleu Hélène et Billion Pierre (1997) Cloisonnement ethnique et solidarité captive. Famille Lao dans le quartier Côte-des-Neiges, in Deirdre Meintel, Victor Piché, Danielle Juteau et Sylvie Fortin Dirs., *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Les interfaces de la pluriethnicité*, Paris, L'Harmattan, pp. 229-261.
- Bertheleu Hélène, Dassié Véronique, Étienne Guillaume et Garnier Julie (2018a) Exposer des mémoires de migrations. Retour sur une collecte participative, *Hommes & migrations*, 1322, pp. 113-122.
- Bertheleu Hélène, Galloro Piero et Petitjean Mikael (2018b) Exposer les migrations, *Hommes & Migrations*, 1322, pp. 6-155.

Bertheleu Hélène et Rétif Sarah (à paraître) Réception sociologique des travaux de Colette Guillaumin en France : une lente appropriation, *Cahiers de recherche sociologique*.

Bilge Sirma (2015) Le blanchiment de l'intersectionnalité, *Recherches féministes*, 28 (2), pp. 9-32.

Bilge Sirma (2010) De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe, *L'Homme & la Société*, 176-177 (2-3), pp. 43-64.

Billion Pierre (1999) *Économie, travail et relations interethniques : l'intégration socio-économique de minorités laotiennes en France et en Amérique du Nord*, Thèse de doctorat en sociologie, Rennes, Université de Rennes II.

Boissevain Jeremy, Blaschke Jochen, Grotenbreg Hanneke, Joseph Isaak, Light Ivan, Sway Marlene, Waldinger Roger and Werbner Pnina (1990) Ethnic entrepreneurs and Ethnic Strategies, in Roger Waldinger, Robin Ward and Howard Aldrich (Eds.), *Immigrant Business in Industrial Societies*, London, Sage Publications, pp. 131-156.

Bonny Yves (2015) Les recherches partenariales participatives : ce que chercher veut dire, in Philippe Lyet Dir., *Les recherches-actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, pp. 36-43.

Bouamama Saïd (2017) Postface. De l'intégration compassionnelle à l'assimilation autoritaire, in Pierre Tévanian (Dir.), *La mécanique raciste*, Paris, La Découverte, pp. 145-165.

Bouamama Saïd et Tévanian Pierre (2006) Peut-on parler d'un racisme post-colonial ?, in Pascal Blanchard Éd., *Culture post-coloniale 1961-2006*, Paris, Autrement, pp. 243-253.

Certeau Michel (de) (1993) *La Culture au pluriel*, Paris, Le Seuil.

Collins Patricia Hill (1990) *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, New York/London, Routledge.

Cour des comptes (2004) *L'accueil des immigrants et l'intégration des populations issues de l'immigration*, Rapport au Président de la République suivi des réponses des administrations et des organismes intéressés, Paris, Journaux officiels.

Cuche Denys (2008) Roger Bastide, le « fait individuel » et l'École de Chicago, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1 (124), pp. 41-59.

Cuche Denys (2006) Pierre-Jean Simon. Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (3), pp. 259-260.

Cunin Elisabeth (Dir.) (2006) L'ethnicité revisitée par la globalisation, *Autrepart*, 38 (2), pp. 3-13.

- Douglas Marie (1999) *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte.
- Doytcheva Milena (2011) Intermédiaires et « opérateurs de la diversité » dans les politiques des entreprises, *Sociologies pratiques*, 2 (2), pp. 57-68.
- Fassin Éric (2015) Les langages de l'intersectionnalité, *Raisons politiques*, 58 (2), pp. 5-7.
- Fassin Éric (2008) L'empire du genre : L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel, *L'Homme*, 3-4 (187-18), pp. 375-92.
- Fitoussi Jean-Paul, Laurent Éloi et Maurice Joël (2004) *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Rapport, Paris, La documentation française.
- Geisser Vincent (1997) *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Gilroy Paul (1993) *The Black Atlantic. Modernity and Double Consciousness*, New York, Verso Book.
- Grignon Claude et Passeron Jean-Claude (1986) *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Le Seuil.
- Grossberg Lawrence, Nelson Carry and Treichler Paula (Eds.) (1992) *Cultural Studies, an Introduction*, New York, Routledge.
- Hamel Christelle (2005) EFiGiES, une association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, sur le genre et la sexualité, *Nouvelles Questions Féministes*, 24 (3), pp. 150-153.
- Hamidi Camille (2010) Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique : Éléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires, *Revue française de science politique*, 4 (4), pp. 719-743.
- Hatzfeld Hélène (2015) *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, Paris, HD, Ateliers Henry Dougier.
- Haut conseil à l'Intégration (2005) *Le bilan de la politique d'intégration 2002-2005*, Rapport d'étude, Paris, La Documentation française.
- Hughes Everett C. and MacGill Helen (1952) *Where Peoples Meet: Racial and Ethnic Frontiers*, Glencoe, Free Press.
- Juteau Danielle (2017) Sur la pensée de Colette Guillaumin : entretien réalisé par Valérie Amiraux et Nicolas Sallée, *Sociologie et sociétés*, 49 (1), pp. 163-175.

Juteau Danielle et Laurin-Frenette Nicole (1988) L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux « mères porteuses », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25 (2), pp. 183-207.

Kergoat Danièle (1978) Ouvriers = ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique des deux variables : sexe et classes sociales, *Critiques de l'économie politique*, 5, pp. 65-97.

Le Marec Joëlle (2011) L'environnement et la participation au musée : différentes expressions culturelles des sciences, *Hermès La Revue*, 61 (3), pp. 167-74.

Light Ivan (2000) Globalisation and migration networks, in Jan Rath Ed., *Immigrant Businesses*, New York, St. Martin's Press, pp. 162-181.

Lochak Danièle (2006) L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration, *Cultures & Conflits*, 4 (64), pp. 131-147.

Ma Mung Emmanuel (2009) Le prolétaire, le commerçant et la diaspora, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 25 (1), pp. 97-118.

Méhaignerie Laurence et Sabeg Yazid (2004) *Les oubliés de l'égalité des chances*, Paris, Institut Montaigne.

Meintel Deirdre (2018) L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain, Presses de l'Université de Montréal, 154 p.

Neveu Érik (2008) Les voyages des cultural studies, *L'Homme*, 3-4 (187-188), pp. 315-341.

Omi Michael and Winant Howard (1986) *Racial Formation in the United States*, New York, Routledge.

Peraldi Michel (2020) *Migrantologie critique, Mobilités transnationales, acteurs et dispositifs : pour une épistémologie critique*, Séminaire EHES, [en ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/SOCIOLOGIE/hal-02985394v1>

Poutignat Philippe et Jocelyne Streiff-Fénart (1995) *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France.

Rudder Véronique (de) (2017) Colette Guillaumin : Une sociologue française (1934-2017), *Journal des anthropologues*, 150-151 (3), pp. 181-183.

Smouts Marie-Claude (Dir.) (2007) *La Situation postcoloniale : les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po.

Trat Josette (Dir.) (2011) *Cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Syllepses.

Versini Dominique (2014) *Rapport sur la diversité dans la fonction publique*, Rapport présenté à Monsieur Renaud Dutreil ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État, Paris, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Waters Mary C. (1990) *Ethnic Options, Choosing identities in America*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.